

Pouvoir d'emprunt

le gouvernement fédéral aurait pu accorder un contrat d'environ 20 millions de dollars à cette société et qu'il ne l'a pas fait? Stephens-Adamson avait présenté la soumission la plus basse et elle était la seule société du monde capable de fabriquer le matériel voulu. Je suis certain que monsieur le Président se souvient de ce contrat puisque nous en avons parlé longuement à la Chambre. Il avait traité à l'important projet houiller de la Colombie-Britannique. Dans sa grande sagesse, le gouvernement a décidé d'accorder le contrat à une société japonaise. Pourquoi les travailleurs de ma région voudraient-ils que je donne mon appui à la mesure à l'étude?

Pourquoi les agriculteurs de la région de Prince Edward-Hastings, qui est en bonne partie rurale, voudraient-ils que je souscrive à ce projet de loi? Depuis deux ou trois ans, l'hiver a tué un grand nombre d'arbres fruitiers. Il y a par exemple un agriculteur qui a perdu 8,000 cerisiers du même coup et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'a rien fait pour l'aider. Les tomates constituent une importante récolte commerciale dans ma région et les producteurs de tomates doivent faire face à la concurrence de tomates importées d'Italie grâce aux subventions du gouvernement. Ces tomates coûtent de \$2 à \$2.50 la caisse de moins que les coûts de production au Canada, mais le gouvernement ne fait rien pour rectifier la situation. Bon nombre d'agriculteurs de ma région éprouvent de la difficulté à s'acquitter de leurs obligations financières. La Société du crédit agricole affirme qu'elle manque d'argent et qu'elle ne peut rien faire pour les aider. Pourquoi les agriculteurs de ma région voudraient-ils que j'approuve cette mesure?

Pourquoi les jeunes qui doivent travailler pendant l'été pour avoir assez d'argent pour poursuivre leurs études voudraient-ils que je soutienne le projet de loi? La Commission d'emploi et d'immigration a établi ce qu'elle appelle le Règlement 16, qui oblige les jeunes à rendre compte du moindre petit travail qu'ils obtiennent et à avoir un numéro d'assurance sociale, et qui prévoit que toutes les déductions normales doivent être faites. Ces dernières années, des jeunes, qui avaient gagné moins de \$250 pendant moins de 25 jours, n'ont pas eu droit à ces déductions. Aujourd'hui, des exploitants, par exemple ceux qui cultivent des fraises et d'autres petits fruits, constatent qu'ils doivent doubler et tripler leurs travaux d'écriture s'ils veulent obtenir la main-d'œuvre nécessaire aux récoltes de l'été. Pourquoi ces jeunes-là voudraient-ils que je souscrive à ce projet de loi?

Pourquoi les travailleurs des fabriques de chaussures et des textiles qui n'ont reçu ni aide ni protection du gouvernement voudraient-ils que je donne mon appui à ce projet de loi? Pourquoi les enfants, les personnes âgées ou les fonctionnaires à la retraite, tous ceux que l'on a assujettis au régime des 6 et 5 p. 100, voudraient-ils que je me déclare en faveur de la mesure? Nous savons tous que le gouvernement fédéral a accru ses dépenses de 9 à 13 p. 100. Pourquoi l'une ou l'autre de ces personnes voudrait-elle approuver ce projet de loi?

Maintenant, j'ai une suggestion à faire, une suggestion que comprendra monsieur le Président. Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a dit que la Chambre des communes avait limité l'augmentation de son budget à 5 p. 100. Il avait raison. Avec beaucoup de bonne volonté, nous pouvons limiter nos augmentations à moins de 5 p. 100 et voilà que nous constatons que le gouvernement fédéral est incapable de limiter ses propres dépenses entre 9 et 12 p. 100.

M. Blenkarn: Et même 17 p. 100.

M. Ellis: Même 17 p. 100 comme le souligne le député de Mississauga-Sud. Pourquoi les étudiants du Loyalist College de Belleville seraient-ils pour ce projet de loi? Ces étudiants sont les seuls en Amérique du Nord, pas uniquement dans le comté de Hastings, en Ontario ou même au Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord, qui peuvent apprendre la nouvelle technologie relative au système Telidon. L'autre jour, les journaux nous ont annoncé que le gouvernement consacrerait 24 millions à promouvoir le nouveau système Telidon, et pourtant quand ces jeunes gens auront terminé leur cours, quand ils seront bien au fait de cette technique, ils ne pourront trouver d'emploi. Près de la moitié des étudiants de la première promotion ont trouvé un emploi; ceux de la deuxième, aucun; le troisième cours est maintenant commencé et voilà que cette technique n'offre plus aucun débouché.

Pourquoi les marchands de bateaux me demanderaient-ils d'approuver ce projet? Dans ma région où l'industrie touristique est florissante, l'exploitant d'une marina située sur la côte nord du comté de Prince Edward a demandé une subvention à l'investissement dans une petite entreprise, un programme gouvernemental; mais on lui a dit qu'il n'y avait pas droit parce que, en homme d'affaires averti, il ne voulait acquérir que du matériel usagé en bon état. Non, ce n'était pas suffisant; il lui fallait acheter du matériel neuf. Dans ce cas, pourquoi voudrait-il que je me déclare en faveur de ce projet? Un autre homme d'affaires qui demandait une subvention destinée aux installations portuaires pour petites embarcations a appris en 1980 qu'il en recevrait une en 1982. Puis on lui a dit, cette année-là, qu'il devrait attendre jusqu'en 1985-1986. Comment pourrais-je appuyer ce projet de loi au nom des exploitants d'entreprises touristiques ou de ports de plaisance de ma circonscription?

Est-ce que les camionneurs de ma région voudraient me voir voter en faveur de cette mesure? Il n'y a pas longtemps, Maislin Transport s'est fait injecter 34 millions de dollars. En revanche, les entreprises de camionnage de ma région, peu importe qu'elles aient besoin de marchés ou qu'elles soient forcées de mettre des travailleurs à pied, ne reçoivent pas de faveurs du gouvernement fédéral.

Je pourrais poursuivre indéfiniment si j'en avais le temps. Je n'ai pu nommer qu'un petit nombre de personnes qui pourraient bénéficier des largesses du gouvernement fédéral, lequel s'apprête à dépenser en leur nom 250 millions à des fins ordinaires et 80 millions pour financer son déficit. Je vois mal comment justifier cette mesure si elle ne peut pas profiter aux citoyens de Prince Edward-Hastings. Nous les connaissons, les bénéficiaires: ce sont les amis du gouvernement libéral. Si notre parti s'entête à demander des comptes à propos du projet de loi, c'est dans un esprit de justice.

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, j'emboîte le pas à mes collègues de la Chambre pour intervenir cet après-midi en faveur de l'amendement au projet de loi C-143 qui porte sur l'emprunt de 19 milliards de dollars. Je veux parler en particulier du renvoi de la mesure à un comité afin que les députés ainsi que les Canadiens comprennent les dessous de cette proposition historique. En effet, un grand nombre d'orateurs ont souligné aujourd'hui le fait qu'on n'a jamais vu le gouvernement du Canada, depuis les débuts de la Confédération, demander l'autorisation d'emprunter une somme aussi considérable.